

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Recensement des Gabonais économiquement faibles à quelles fins ?

LA Direction générale de la statistique (DGS), conjointement avec la Cnamgs (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale), avec l'appui du Fonds mondial, a lancé depuis le 14 août et ce jusqu'au 30 septembre 2023, une opération de recensement des Gabonais économiquement faibles. En dehors d'une communication d'envergure, cette action qui enregistre un fort engouement est diversement interprétée dans l'opinion.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

PARVENIR à arrêter, sur la base d'un échantillon de la population des économiquement faibles, de nouveaux critères pour une nouvelle définition dudit statut dans notre pays afin d'actualiser le fichier existant de cette catégorie d'assuré(e)s de la Caisse d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). C'est le but de l'opération de recensement des Gabonais économiquement faibles (GEF) lancée par la Direction générale de la statistique (DGS), en collaboration avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales, via la Cnamgs grâce à l'appui du Fonds mondial.

La première étape de ladite opération, qui a eu lieu du 14 août au 23 septembre, était consacrée uniquement, selon les agents recenseurs, à l'enrôlement. Laquelle, marquée par des débuts timides, s'est finalement accélérée dans sa dernière ligne droite, la semaine dernière, par une très forte affluence des populations.

Démarrée le 14 août 2023 dernier dans notre pays, cette opération qui se décline en deux phases, prendra fin le 30 septembre prochain. La première étape de ladite opération, qui a eu lieu du 14 août au 23 septembre, était consacrée uniquement, selon les agents recenseurs, à l'enrôlement. Laquelle, marquée par des débuts timides, s'est finalement accélérée

dans sa dernière ligne droite, la semaine dernière, par une très forte affluence des populations. Un engouement justifié en grande partie, selon le constat fait par une équipe des reporters de L'Union sur le terrain, notamment sur le site d'enrôlement de la mairie de Nzeng-Ayong, par un manque d'information chez les détenteurs de la carte économiquement faible de la Cnamgs. Lesquels en se fiant plutôt aux fausses informations distillées çà et là étaient ainsi nombreux à prendre d'assaut, à la dernière minute, les mairies d'arrondissements, les haltes-garderies de certains quartiers et les résidences des chefs de quartier pour se faire enrôler dans l'espoir de percevoir, très prochainement, soit de l'argent qui serait distribué par les autorités du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), soit le paiement des allocations des Gabonais économiquement faibles (GEF).

De rumeurs fausses qui, comme l'a relevé le directeur général de la Cnamgs, Séverin Anguilé, ont également servi d'appât aux arnaqueurs ! (lire ci-contre). Alors qu'en réalité, il s'agit simplement d'une démarche scientifique financée par le Fonds mondial. Laquelle intervient dans le cadre de l'assainissement du fichier des Gabonais économiquement faibles.

" L'objectif ici est de permettre à ce que la population des Gabonais économiquement faible qui est dans notre fichier puisse être à nouveau recensée. Mais, c'est surtout pour mettre en place les nouvelles conditions pour le statut du Gabonais économiquement faible. Il y a une loi qui a été prise en 2018 donnant la nouvelle définition des économiquement faibles qui doit être mise en œuvre, avec un certain

nombre de critères qui seront pris en compte ", a souligné le DG de la Cnamgs.

En clair, les autorités sont formelles sur les objectifs de l'opération de recensement des Gabonais en cours actuellement dans notre pays. Elle ne vise donc nullement un supposé paiement de quoi que ce soit mais c'est plutôt une démarche qui permettra, à terme, aux autorités de redéfinir qui est réellement économiquement faible dans notre pays à l'aide des critères déterminés par des indices relevés sur le terrain. C'est pourquoi ladite opération nécessite deux phases dont la seconde, démarrée ce 24 septembre et ce, jusqu'au 30 du même mois, donnera l'occasion aux administrations impliquées dans l'opération d'effectuer des missions de vérification au domicile des assurés.

Notons que cette opération, qui a commencé par le Grand Libreville, va progressivement s'étendre à l'intérieur du pays.



Photo: SVN

Une phase d'enrôlement des GEF dans le Grand Libreville.

UNE OPÉRATION EN DEUX PHASES

► **PHASE 1 : ENRÔLEMENT (14 AOÛT-23 SEPTEMBRE)**
SITES RETENUS

- Haltes garderies
- Centres sociaux
- Mairies d'arrondissement
- Domiciles des chefs de quartier

► **Phase 2 : administration des questionnaires (24 -30 septembre)**
SITES RETENUS

- Domiciles des assurés Cnamgs enrôlés

